



## **Rapport financier trimestriel**

**2014-2015**

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014**



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL  
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**A) Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2014-2015 et le Plan d'action économique du Canada de 2012 (budget de 2012). Ce rapport a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2014-2015](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2014-2015.

Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014**

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

### **B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

#### État des autorisations

En date du 30 septembre 2014, l'augmentation des autorisations budgétaires utilisables de 609 mille dollars ou 3 % par rapport à 2013-2014 est attribuable en grande partie à un délai dans le transfert de fonds lié au report du budget de fonctionnement qui a été reçue au deuxième trimestre en 2014-2015 alors qu'il n'a été reçue qu'au troisième trimestre en 2013-2014.

#### Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles pour l'exercice courant sont similaires à celles de l'année précédente avec une augmentation de 90 mille dollars ou 1.8% entre les années. La diminution des dépenses relatives au personnel est attribuable à l'attrition en raison de départs à la retraite ainsi qu'à un nombre de postes vacants. L'augmentation des dépenses consacrées aux transports et aux communications par rapport à l'année précédente est attribuable à un décalage dans le processus de recouvrement avec d'autres organismes gouvernementaux des dépenses de voyage reliés à des événements du Gouverneur Général.

Les dépenses cumulatives ont augmenté de 219 mille dollars ou 2.3 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation est attribuable principalement au paiement de transition unique d'un montant dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada ainsi qu'à la diminution des dépenses relatives au personnel et l'augmentation des dépenses de voyage tel que décrit ci-dessous.



**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014**

**C) Risques et incertitudes**

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 20 juin 2014.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources.

**D) Mise en œuvre du budget de 2012**

Bien que le Bureau n'ait pas été directement affecté par les mesures découlant du budget de 2012, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

**E) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2014.

**Approbaton des cadres supérieurs**

M. Stephen Wallace  
Secrétaire du gouverneur général

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
Le 26 novembre 2014

## Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

### Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014



#### État des autorisations (*non-vérifié*)

	Exercice financier 2014-15			Exercice financier 2013-14		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Crédit 1 - Dépense du Programme</b>	17 820	4 125	8 440	17 126	4 192	8 177
<b>Total du budget de fonctionnement</b>	<b>17 820</b>	<b>4 125</b>	<b>8 440</b>	<b>17 126</b>	<b>4 192</b>	<b>8 177</b>
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 008	502	1 004	2 106	527	1 053
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	555	137	275	545	136	272
Traitement du gouverneur général	274	69	138	271	68	136
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>20 657</b>	<b>4 833</b>	<b>9 857</b>	<b>20 048</b>	<b>4 923</b>	<b>9 638</b>

**Note:** N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2014-15			Exercice financier 2013-14		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel (01)	15 123	3 877	7 591	14 481	4 082	7 854
Transports & communications (02)	1 046	258	550	954	149	443
Information (03)	398	78	128	351	92	104
Services professionnels & spéciaux (04)	1 643	282	465	1 557	256	507
Location (05)	373	65	146	452	26	141
Services de réparation et d'entretien (06)	25	1	1	25	0	8
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	698	74	199	829	100	216
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	697	27	46	854	82	93
Paievements de transfert (10)	555	137	275	545	136	272
Autres subventions et paiements (12)	99	34	456	0	0	0
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>20 657</b>	<b>4 833</b>	<b>9 857</b>	<b>20 048</b>	<b>4 923</b>	<b>9 638</b>